

**Concours régional francophone de plaidoirie en Droit international humanitaire (DIH)
et Droits de l'homme (DH) en période de conflit armé et état d'urgence**

Kigali, 26 – 30 mai 2014

C A S F I C T I F

Les Etats dont il est question dans le cas pratique sont Parties :

- aux quatre Conventions de Genève de 1949 et à leurs trois Protocoles additionnels de 1977 et de 2005 ;
- à la Convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, à tous ses Protocoles additionnels ;
- aux Pactes Internationaux relatifs tant aux droits économiques, sociaux et culturels qu'à ceux civils et politiques de 1966 ;
- à la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples et ;
- au Statut de la Cour pénale internationale
- La Convention sur les disparitions forcées du 20 décembre 2006.

CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LA RÉPUBLIQUE DU WARLAND

1. La République populaire du **WARLAND** est le plus grand Etat de la région du **NAGOUAN** avec une superficie de 547.274 km². Etat à littoral, il est délimité au Nord-est par le **SOFALAND**, au Nord-ouest par la République démocratique du **LIMA**. A l'ouest se dresse l'Etat fédéral du **PEACELAND** et la République de l'**ABERLI**. Ces deux Etats partagent comme frontière naturelle avec le **WARLAND**, le mythique fleuve aux hippopotames sacrés, appelé **GOCON**. A l'est on retrouve l'Etat fédéral du **NAGHALAND**. Enfin, au sud s'étend l'océan **DJIBA** localement appelé "*la grande eau*".

2. Historiquement, la région du **NAGOUAN** a vu successivement s'établir les Aliens puis les Baliens qui y créèrent des comptoirs commerciaux. Toutefois, quelques territoires littéraux de la région avaient également servi de quartier général aux négociants Caliens et Daliens. Au regard des rivalités entre grandes puissances dans le partage de la région et en application des règles adoptées lors du congrès de Berlin de 1885, les territoires du **SOFALAND**, du **WARLAND** ainsi que ceux constituant l'actuel Etat fédéral du **PEACELAND** furent abandonnées à l'Alie. Le Balie, quant à lui, s'empara de l'**ABERLI** et du **NAGHALAND**. C'est ainsi que le **WARLAND** demeura une colonie aliène jusqu'à son accession à la souveraineté internationale intervenue le 23 octobre 1984.

3. Au plan démographique, le **WARLAND** est composé essentiellement de quatre grands groupes ethniques avec une population totale s'élevant à 16 millions d'habitants. La moitié Nord du pays est occupée par les **MUTA**, ethnie largement majoritaire composant **58%** de la population. Ce groupe ethnique constitue également le groupe ultra majoritaire de l'Etat voisin du **SOFALAND**, les autres minorités qui existaient dans ce pays ayant été progressivement phagocytées par les **MUTA**. On les retrouve également en grande partie dans la République démocratique du **LIMA**. Cela n'est aucunement étonnant dans la mesure où, avant l'arrivée du colon blanc, les territoires occupés par les **MUTA** constituaient un grand empire qui fit ses lettres de noblesse dans la région entre les 11^{ème} et le 18^{ème} siècles et connu son apogée au 17^{ème} siècle sous le règne de l'empereur **DJATA**. Cet empire eut pour capitale **MAKOKA**, actuelle capitale politique de la République démocratique du **LIMA**. La répartition artificielle des **MUTA** dans trois Etats différents avait conduit, au moment des indépendances, certains leaders du groupe à revendiquer la création d'un Etat unitaire **MUTA**. Bien qu'il semblât évident que la cause était partagée par un large courant d'opinions au sein de la communauté **MUTA**, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, tant prôné par les leaders politiques de l'époque, avait fini par avoir raison de telles revendications irrédentistes. Les deux autres groupes ethniques composant le **WARLAND** sont les **MALEK**, **26%** majoritairement installés dans la province est de l'**ESTOS**, et les **BAMOIS**, **14%** cantonnés dans les provinces sud du pays. Considérés péjorativement comme des forestiers par les **MUTA**, les rapports de ces deux groupes ethniques – **MALEK** et **BAMOIS**, - avec les **MUTA** sont restés plutôt ambigus.

4. Au plan économique, le **WARLAND** est connue pour être un pays riche aux ressources naturelles foisonnantes et généreuses. Dame nature a fait preuve d'une incroyable largesse à l'égard de ce territoire; d'où les convoitises qu'il a toujours suscitées chez ses voisins. En effet,

la région sud du pays, région côtière, regorge d'innombrables ressources halieutiques avec de multiples fleuves se jetant dans l'Océan DJIBA. Quant à la moitié nord du pays, véritable grenier national, en plus d'offrir des terres propices à la culture du coton, du café mais aussi du cacao, on y recense les principales ressources minières. Plus précisément, la province du **Quintos**, principale province du Nord, est dotée d'un relief parsemé de montagnes et collines propices à l'agriculture. Ses plaines sèches regorgent d'importantes réserves minières dont les principales sont l'or, le nickel, le cobalt, la cassitérite et même le niobium. On note également d'énormes gisements de pétrole. Bref, il s'agit incontestablement du moteur économique du pays.

5. Au plan politique, le **WARLAND**, à son accession à l'indépendance, fut dirigé par son Excellence **CHARI KANIMBO**. Héro historique de la lutte pour l'indépendance, ce médecin de formation, qui a fait ses études supérieures à l'étranger, avait décidé de rentrer au pays pour diriger la lutte acharnée que livrait son peuple au colon blanc. Bien qu'issue de la minorité ethnique bamoise, cet homme dont on chantait le caractère intrépide et courageux avait fini par créer une unanimité autour de sa personne. Faisant partie des rares diplômés à être rentré, il était considéré comme le digne fils du pays qui a restauré au peuple warlandais sa dignité longtemps perdue. Cette prestigieuse image a longtemps bénéficié à celui qui se faisait fièrement appelé "Président fondateur". Le véritable bon en avant réalisé au plan économique par le Warland au cours de la première décennie de son indépendance avait fini par parfaire la renommée de son Excellence **KANIMBO** en même tant que cela renforçait le rayonnement international du pays. Toutes ces choses permirent au président fondateur de former et de maintenir une certaine unité nationale.

6. Cette situation a entraîné un attrait particulier pour le pays qui devenait ainsi, au fil du temps, une véritable terre d'exil pour de nombreuses populations des pays voisins qui, pour la plupart, avaient des performances économiques désastreuses. Le besoin interne de main d'œuvre s'était ainsi vu satisfait. L'écrasante majorité de ces immigrés venaient des Etats voisins du PEACELAND et du SOFALAND. Dans ce dernier, les travailleurs se recrutaient, spécialement au centre du pays et étaient acheminés par milliers jusqu'au **WARLAND**, souvent comme de véritables bêtes de somme. Certains commerçants véreux avaient d'ailleurs fini par faire fortune dans ce trafic florissant. L'immigration était soutenue au sommet de l'Etat par son Excellence **KANIMBO** lui-même. Dans un discours resté célèbre datant de 1987, il avait appelé les Etats voisins à soutenir les efforts de développement de son pays en

encourageant leurs citoyens à venir y faire fortune par le travail. Il avait, par le même biais, appelé ses concitoyens à réserver un accueil fraternel à ces travailleurs venant des pays frères.

7. Jusque-là, la reluisante situation économique du pays avait favorisé une intégration réussie des travailleurs étrangers. Certains d'entre eux avaient même réussi à constituer de véritables fortunes dans le pays et se sentaient parfaitement chez eux. Cependant, après plusieurs années d'exercice sans partage du pouvoir, la mauvaise gouvernance, caractérisée par le copinage, la corruption et les détournements de deniers publics, a entraîné d'énormes difficultés économiques. Malgré la grâce générale dont jouissait son Excellence "Président fondateur", la grogne sociale se faisait de plus en plus sentir. Certains membres du gouvernement et proches du président étaient accusés d'avoir fait du népotisme leur sport favori. Des voix se levaient de plus en plus pour dénoncer l'accaparement de l'ensemble des ressources du pays par la minorité bamoise. Les frustrations grandissaient notamment au sein des membres de l'ethnie majoritaire MUTA, qui se sentaient totalement exclus de la gestion de la chose publique, ravivant ainsi leur sentiment d'appartenance à la communauté MUTA bien plus qu'à l'Etat du WARLAND. Toutefois ces récriminations n'ont jamais franchi le seuil de simples murmures. De plus, la présence de quelques dignitaires MUTA dans les cercles les plus proches du président fondateur contribuait fortement à calmer les esprits.

8. Cette situation ne s'arrangera pas avec la mort du son Excellence **CHARI KANIMBO**, le 21 avril 2003. Ce jour-là, les populations du WARLAND ont appris à leur grand désarroi, la disparition tragique de "Président fondateur", tristement annoncé sur les antennes de l'unique chaîne de télévision que comptait le pays. Après une longue diffusion de champs funèbres, les populations qui se doutaient déjà de la nouvelle au regard de persistantes rumeurs sur l'état déclinant de santé du Chef de l'Etat, surent non sans émotion que le Président fondateur venait de rendre l'âme.

9. Avant sa mort, celui-ci avait pourtant pris le soin de choisir un dauphin constitutionnel en la personne de l'honorable **KOUFRA**. Homme politique discret, ce quinquagénaire qui, selon les mauvaises langues, serait un des enfants illégitimes du président fondateur, est membre de l'ethnie bamoise et était jusque-là élu à l'« Assemblée des députés du peuple » (ADP). Des sources bien introduites affirment également qu'il serait sympathisant d'un courant politique de plus en plus en vogue dans les milieux intellectuels bamois et malek et qui prônerait la "warlandité" du nom de cette doctrine qui consiste à exiger que la citoyenneté warlandaise ne

soit réservée qu'aux warlandais de souche et qu'il fallait la dénier à tout étranger immigré et même dans une certaine mesure, à certains Muta dont la "warlandité" était douteuse.

10. Deux semaines avant sa mort, le Président fondateur avait exigé la tenue d'une session extraordinaire de l'ADP pour élire l'honorable **KOUFRA** au prestigieux poste de Président de l'ADP. Ce fut par acclamation. Or, aux termes de l'article 32 de la Constitution de la République populaire du WARLAND, « en cas de décès ou d'empêchement définitif du Président, celui-ci est remplacé par le Président de l'ADP ». C'est ainsi que l'honorable **KOUFRA** fut investi Président, le 03 mars 2004, par le Conseil constitutionnel de la République.

De l'euphorie au désenchantement

11. Quelques jours après sa prestation de serment, l'honorable **KOUFRA** annonça, au cours d'une adresse à la nation dénommée "Discours d'orientation politique", une gamme des mesures visant à relancer l'économie du pays. Ces "mesures de choc économiques" se focalisèrent sur ce qui portait le nom de "Warlandisation" c'est-à-dire la nationalisation des terres et des industries.

12. Après l'adoption de la Loi sur la Réforme Agraire et Foncière (RAF) qui prévoyait désormais que la terre appartient à l'Etat, dès novembre 2004, une vaste campagne d'expropriation fut entamée par le gouvernement. La province du **Quintos**, au regard de son potentiel économique fut naturellement la plus touchée par ces mesures. De nombreuses promesses furent faites aux populations à qui l'on assura qu'une préalable, juste et équitable indemnisation leur serait versée en même tant que le fruit de l'exploitation de ces terres serait rétribué de façon irréprochable. Puis, il s'en suivit une campagne médiatique à caractère propagandiste sur toute l'étendue du territoire destinée à rassurer la population que le WARLAND retrouvera bientôt son lustre d'antan.

13. Après une brève période d'enchantement, les beaux jours de la «warlandisation» firent inexorablement place à une réalité beaucoup moins glorieuse. En effet, la mauvaise gestion des entreprises et des terres entraîna un problème de redistribution des richesses dans la région. Le népotisme ayant atteint des proportions inquiétantes depuis l'arrivée au pouvoir de l'Honorable **KOUFRA**, il n'y eut que la minorité bamoise à la tête de l'Etat à se sucrer. D'années en années, la pauvreté ne fit que s'accroître. Cette situation provoqua le

mécontentement des populations du **Quintos**, mais aussi, dans une moindre mesure toutefois, de celles de la région Est du pays, qui demandaient au pouvoir central de reconsidérer sa politique de nationalisation des terres. Leurs principaux arguments : ces terres représentent l'héritage des ancêtres depuis des temps immémoriaux et la politique de " warlandisation" ne profite qu'à la minorité bamoise à la tête de l'Etat et à leurs parents.

14. Très vite, le gouvernement décida d'étouffer le poussin dans l'œuf. Pour ce faire, il s'engagea selon l'adage "aux grands maux, les grands moyens" à faire usage donc, des "grands moyens". Ainsi entreprit-t-il de rentrer en contact avec les principaux chefs de tribus de l'ethnie MUTA. Ces derniers se virent proposés d'importantes sommes d'argent en échange des "sages conseils" qu'ils devraient à leur tour prodiguer aux membres les plus subversifs de leurs tribus, afin de tuer en eux toute idée de révolte.

Pendant quelques années, la méthode produisit ses effets. Mais, comme le dit l'adage, "chassez le naturel, il revient aux galops", la dure réalité économique qui frappait de plein fouet l'ensemble du pays et qui n'épargnait que les dignitaires du régime et leurs proches, entraîna une grogne sociale notamment dans la région Nord du pays.

15. Dès le premier trimestre de 2011, des leaders politiques de la région du **Quintos** appelèrent, selon l'expression alors consacrée, « tous les dignes fils des Muta », à des manifestations régulières qui résultèrent en actes de violence et de vandalisme. Les symboles de l'Etat furent systématiquement visés par des manifestants enragés. Ces derniers s'en prirent aux commissariats de police dont les agents firent littéralement passés à tabac, et aux véhicules de l'Etat qui furent purement et simplement incendiés. Bien qu'usant de gaz lacrymogène, de citernes dotés de canaux à eau voire de balles en caoutchouc, les forces de police du WARLAND éprouvèrent de plus en plus de difficultés à contenir les manifestants armés de lance-pierres, de cocktail Molotov et de liquides inflammables servant à leur œuvre pyromanes.

Le 27 février 2011, lors de l'un des plus grands rassemblements du mouvement, la violence atteignit son comble. La police gouvernementale fut débordée et il fut fait appel à l'armée pour mater les manifestants. Plusieurs centaines de personnes furent l'objet d'une arrestation et furent confinées dans des centres de détentions. La témérité des manifestants n'est pourtant pas entamée ; toute la province est embrasée.

16. Face à la persistance des manifestations, le 31 Mai 2011, le gouvernement fédéral, siégeant à Valyria, la capitale du **WARLAND** et qui n'entendait pas revenir sur sa décision, s'engagea à être ferme à « l'endroit de toutes celles et tous ceux qui oseraient défier l'autorité du pouvoir fédéral et de son Honorable Président ». Pour preuve, ce dernier prit un décret interdisant toute manifestation publique sur toute l'étendue du territoire de **Quintos**. De nombreux fonctionnaires, militaires et hautes personnalités appartenant à l'ethnie Muta, soupçonnés de soutenir les revendications populaires, furent radiés de la fonction publique sans autre forme de procédure. Plusieurs travailleurs immigrés réputés culturellement proches du Nord, soupçonnés de soutenir le mouvement furent également arrêtés ou à tout le moins virés.

Craignant pour leur sécurité, leur liberté et leurs vies, les personnes individuellement visées par de telles sanctions trouvèrent refuge dans l'Etat voisin du **SOFALAND**. Entre temps, les manifestations baissèrent en régularité, surtout en raison de certaines divergences au sommet du mouvement ; cependant, la détermination de ses principales composantes à en finir avec le gouvernement central ne connut aucune altération.

17. Des mois se sont écoulés depuis. L'eau a coulé sous le pont. Nous sommes en 2013. Le 21 mai, une organisation, jusque-là inconnue se signale sous la dénomination du **Front pour la Libération et l'Indépendance du Quintos (FLIQ)**. Le mouvement est dirigé par d'anciens officiers et fonctionnaires exclus et autres personnalités influentes de la Province. Dans une correspondance ouverte adressée au Président de la République, l'Honorable **KOUFRA**, le **FLIQ** réclame l'indépendance de la Province du **Quintos**. L'Organisation se proclame dès lors comme représentant légitime du peuple Muta. Selon le leader emblématique du Mouvement, monsieur **MASSOUL KASH**, la politique du gouvernement s'est traduite, durant des années, dans un système finement élaboré de discrimination, d'exclusion et d'exploitation mis en place au détriment du peuple MUTA. Prennent de nouveau part à cette manifestation, plus de quinze mille personnes. Aussitôt dans la soirée, l'indépendance de l'Etat libre et Uni du **Quintos** est proclamée.

18. Une branche armée de l'organisation se crée aussitôt. Dénommée « Forces Armées Républicaines du Quintos" (**FARQ**), elle se met à l'œuvre en délogeant les représentants civils et militaires des autorités fédérales de plusieurs localités et chefs-lieux de la Province. Les **FARQ** sont composées d'environ 1200 hommes sous le commandement de M. **MASSOUL KASH**, ancien commandant des forces armées nationales, ce natif du nord

instaure une discipline de fer dans ses rangs conduisant ainsi le groupe à mener de redoutables attaques contre les forces gouvernementales dans toute la Province. Ainsi, ces dernières étaient-elles obligées de revoir considérablement à la hausse les effectifs prenant part aux combats. De plus, une chaîne de commandement est instaurée au sein du groupe avec la nomination de commandants de zones. Le quartier général de l'organisation est situé dans la ville frontalière de **Gouan Gouan** à l'extrême nord du pays. Certains quotidiens d'informations dévoilent même l'existence d'un système affiné de recrutement. Un nombre important de travailleurs immigrés venus du SOFALAND depuis plus d'une décennie se serait ainsi fait enrôlé au sein des FARQ, affirme un hebdomadaire pro-gouvernemental. Les moyens logistiques utilisés par le groupe armé sont impressionnants. Des fusils d'assauts AK 47, des chars de combats, des mitraillettes des obus de grande portée et même des lunettes de vision nocturne. Il semblerait que l'ensemble de ces armes ait été acheminé par un canal bien organisé d'approvisionnement.

Au regard de l'escalade de la violence, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, à travers une déclaration de son Président appelle à un cessez le feu immédiat tout en réaffirmant avec force le principe de l'intégrité territoriale du Warland.

19. Sur le terrain, dans une déclaration radio télévisée le 21 septembre 2013, l'Honorable KOUFRA décrète l'Etat d'urgence sur toute l'étendue du territoire national en invoquant la Loi de 2000 sur la protection de l'État ("la loi de 2000"), et mobilise toutes les réserves militaires. En application de cette loi, il prend le décret N°003619/PRES/2013 du 29 septembre 2013, portant création d'une Commission militaire spéciale pour poursuivre les responsables des attentats à l'ordre et à la paix publiques ainsi que les atteintes à l'unité et à la sureté de l'Etat. Le texte est immédiatement publié dans le Journal officiel du Warland (JOW) et est directement accessible sur internet. En voici quelques extraits.

L'article 1^{er} du texte énonce :

"La présente loi s'applique aux auteurs de troubles à l'ordre public, d'actes de terrorisme et de tout autre forme d'atteinte à la sureté de l'Etat ainsi qu'à la poursuite et à la répression desdits actes. Devant s'appliquer uniquement en situation d'urgence, cette loi constitue une dérogation à tous les engagements internationaux de la République populaire du WARLAND"

Article 2

"Il ne sera exigé du procureur militaire spécial chargé de la poursuite des personnes soupçonnées d'avoir commis ou aider à commettre des actes d'atteintes à l'ordre public et à la sûreté nationale, aucun mandat spécifique. Celui-ci pourra, en toute discrétion, procéder à des arrestations et au besoin poursuivre les interrogations aussi longtemps qu'il le souhaitera. Par ailleurs, il pourra décider en toute liberté des méthodes à utiliser et susceptible de concourir à la manifestation de la vérité."

Article 3

"Les personnes détenues en raison de leur implication dans la commission d'actes visés par la présente loi n'auront pas droit aux services d'un avocat. De plus, leur lieu de détention pourra être, en fonction des circonstances, tenu secret."

20. Malgré une brève période d'accalmie, les combats entre le **FARQ** et les forces armées gouvernementales reprennent de plus belle. Le 23 Novembre 2013 exactement, celles ci sont mises en déroute. On note aussi un fort taux des personnes déplacées fuyant les combats. Des organisations de défense de droits de l'homme s'inquiètent. *Initiatives for Peace and Human Rights (IPDH)* et *l'Agence pour les droits de l'Homme (ADH)*, deux ONG locales très actives dans la région estiment que les combats de derniers jours ont entraîné une dizaine de milliers de morts aussi bien du côté des militaires que des civils. Ces organisations dénoncent également des violations graves du droit international humanitaire et des droits humains commis par les deux camps. En l'espèce, le rapport conjoint de ces deux ONGS souligne qu'avant la mise en déroute des forces gouvernementales, sept (7) exécutions arbitraires et quatre (4) viols à BILY (un village au sud du Quintos) ont été commis par les militaires de l'armée régulière.

Dans un rapport succinct du Bureau du haut commissariat des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Warland du 30 novembre 2013, celui-ci établit la présence des six (6) lieux souterrains de détention mis en place par les FARQ Il est noté ce qui suit notamment : « les membres des forces armées du Warland qui sont faits prisonniers ainsi que les personnes civiles suspectées d'aider l'armée sont détenues dans les mêmes pièces. Il n'y a pas de lumière du jour et les conditions de vie sont déplorables : absence d'eau, de WC. Les blessés graves qui sont capturés sont tués immédiatement.

Des “ procès ” sont organisés et la plupart des prisonniers écopent de la peine de mort. Ils n’ont droit à aucune assistance d’un avocat et sont obligés d’avouer des faits portés à leur charge pour espérer bénéficier d’une peine plus légère.

Pour être relâchées, les familles des personnes civiles sont obligées de payer des rançons».

Une main invisible?

21. Depuis l’intensification des combats, le gouvernement n’a cessé de pointer du doigt une intervention extérieure. En effet, selon les autorités du WARLAND, le FLIQ serait soutenu par le pouvoir central du SOFALAND. Dans une déclaration publique, le Ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement affirme ceci : "On ne défie pas le gouvernement central quand on n’est pas sûr de ses arrières".

22. Selon un rapport d’experts, commandité par l’organisation sous régionale pour la coopération et la paix (OCP), Organisation intergouvernementale réunissant les Etats de la région, le FLIQ, depuis sa création, reçoit discrètement un soutien logistique (treillis, bottes, Jeeps, armes, etc.) du gouvernement du SOFALAND. Ce rapport n’a pourtant pas été rendu officiel en raison du refus de l’expert nommé par le SOFALAND d’y apposer sa signature. En plus d’un tel soutien, le Mouvement aurait également bénéficié non seulement de soutiens financiers privés de la part de riches opérateurs économiques de nationalité sofalandaise installés en WARLAND mais aussi des financements publics apportés par le pouvoir sofalandais. Dans un entretien accordé à une chaîne de télévision occidentale, l’un des auteurs de ce rapport soutient que c’est l’armée nationale du SOFALAND qui assure la formation des troupes des FARQ en plus du fait que des officiers militaires sofalandais superviseraient certaines des actions militaires du groupe. Fait éloquent: de nombreux immigrés sofalandais des années 80 se sont fait recrutés par centaines auprès des forces de **KASH**. Mieux, l’un des commandants de zone récemment nommé par M. **KASH** serait un sous-officier connu de l’armée Sofalandaïse. Dans les coulisses d’une émission radiotélévisée, le Chef de l’Etat du SOFALAND affirme à des journalistes être très sensible à la cause du FLIQ. Il renchérit en disant qu’il attend impatiemment que ce peuple prenne son indépendance car, selon lui, cela constituera un pas de géant dans la constitution du "Grand Etat Muta" dont le **Quintos**

pourrait servir de centre névralgique au plan économique. Il ne cache plus sa sympathie pour le Mouvement qui gagne du terrain.

Et comme si cela ne suffisait pas...

22. Tandis que les combats continuent de faire rage dans la province du **Quintos**, à la surprise générale, une autre Organisation armée voit le jour dans l'**Estos**, province est du pays. Dénommée *Mouvement Patriotique de Libération du WARLAND (MOPALIWA)*, cette organisation déclare le 19 décembre 2013 sur une radio locale ne pas être un mouvement indépendantiste et promet au contraire qu'elle se battra sans répit pour maintenir l'unité nationale du pays. Toutefois, ce groupe armé, à la tête duquel se trouve un ancien Général de l'armée nationale le Général **JAHIL**, affirme que le pouvoir central n'a plus aucune légitimité à représenter l'Etat. Le Général **JAHIL**, assure que lui et ses hommes seraient à la tête d'un Mouvement général de contestation et que la Révolution démocratique et populaire du peuple warlandais serait en marche et nul ne pourra y mettre un terme. Ce mouvement se jure toutefois de réserver un traitement de choc aux traîtres du FLIQ qui veulent porter un coup à l'unité nationale.

En seulement quelques semaines d'existence le MOPALIWA engrange des acquis. Les quelques postes de polices et de gendarmeries encore fonctionnels dans la région de l'*Estos* sont tout de suite pris d'assaut par ses hommes. L'effort militaire des forces gouvernementales étant concentré dans la province nord du **Quintos**, le MOPALIWA ne fait face qu'à une très faible résistance, assoit un véritable contrôle sur l'ensemble de la province. Son but ultime étant de renverser le pouvoir qu'il juge impopulaire de M. **KOUFRA** et de restaurer l'unité nationale en neutralisant les vellétés sécessionnistes des nordistes. A la suite d'âpres combats pour la conquête de SAMBA, ville stratégique du sud-est, le mouvement est considérablement affaibli. Sa branche politique se dit prête à négocier. Un médiateur de l'OCP est nommé. Ce dernier s'attèle à rencontrer les leaders du mouvement et un accord de paix est conclut entre le gouvernement et le MOPALIWA, le 15 février 2014.

23. Dès le lendemain, le Général **JAHIL**, faisant dans l'excès de zèle, se dit prêt à lancer un assaut contre les forces armées du FLIQ stationnées dans une zone voisine de l'**Estos**. Pour ce faire, il dit disposer d'un effectif de 1700 hommes prêts à en découdre avec les ennemis du Nord qu'il qualifie de "salles traîtres".

L'assaut final contre le FLIQ

24. Face à l'intransigeance du FLIQ qui campe sur ses positions indépendantistes et qui refuse toute espèce de négociation avec le pouvoir central, le gouvernement décide d'adopter la méthode forte. " S'assagir ou disparaître!", tel est le mot d'ordre retenu.

Le 1^{er} mars 2014, le Ministre de la défense M. **SARABI HENZI**, convoque une énième réunion de crise avec ses principaux chefs militaires. Le ton se raffermi. Le ministre affirme : " Le FLIQ et son plaisantin de chef devront s'assagir ou périr. Je demande à ces délinquants de se rendre avant la nuit et la république saura leur accorder le pardon. S'ils s'entêtent, il seront expédiés en enfer".

La réunion de crise aboutit sur l'adoption d'un plan pour lancer et exécuter l'assaut final. Ce dernier, selon le ministre sera mis en œuvre à l'issue de l'expiration du délai de l'ultimatum lancé aux forces du FLIQ, c'est-à-dire à partir du 03 mars 2014. Les détails de ce plan sont tenus secrets. Seules informations à disposition: le nom de baptême de l'opération, cette dernière sera dénommée "*Tassouma*" ce qui veut dire "feu" en langue bamoise et le chef militaire chargé de la diriger, le colonel ZAZU PAMBU, vétéran du conflit armé qui avait déchiré l'Etat voisin de l'ABERLI où il avait été mercenaire, est notamment réputé pour être un véritable sanguinaire n'ayant peur de rien.

25. La réunion du Comité de crise faisait écho à une déclaration, quelques jours plus tôt, du chef militaire du FLIQ, le Commandant **MASSOUL**. Ce dernier avait affirmé que la bataille pour la conquête de la ville de **KAVOU**, dernière conquête qui marquera la victoire définitive du FLIQ et l'unification de la république du **Quintos**, n'était plus qu'une question d'heures.

Or, dès le 03 mars, le colonel ZAZU PAMBU et ses hommes établissent leur Quartier Général (QG) à KAVOU, ville déjà bien occupée par les forces armées gouvernementales qui depuis quelques semaines livrent à une bataille sans merci au le FLIQ. L'opération "*TASSOUMA*" est prévue pour commencer le 05 mars dès 00h.

26. Au même moment, le Général **JAHIL** du MOPALIWA annonce que lui et ses hommes viennent d'ouvrir un front contre les forces du FLIQ. L'information est confirmée par la presse locale que fait état de violents combats opposant les deux groupes rebelles dans la partie nord-est du pays obligeant ainsi des centaines de civils à fuir la région. Le délégué local de IPDH, interrogé par une chaîne de télévision étrangère annonce que le MOPALIWA compte dans ses

rangs des centaines d'enfants soldats. Ces derniers auraient été contraints d'intégrer le groupe au risque de voir leurs familles exterminées. Il leur aurait également été promis une forte contrepartie financière. L'organisation de défense des droits de l'homme note par ailleurs que de graves violations aux lois et coutumes de la guerre seraient en cours sur le terrain.

ZAZU PAMBU et l'opération "TASSOUMA".

27. Prenant appui sur les forces armées gouvernementales déjà présente dans la ville et profitant de l'ouverture d'un front entre le FLIQ et du MOPALIWA, le Colonel ZAZU PAMBU, dès la nuit du 4 au 5 mars lance sa première attaque. Après cinq jours de combat, le bilan de l'opération est lourd. Les images diffusées dans la presse locale et internationale révèlent un véritable carnage. La Communauté internationale s'inquiète. Le Conseil de sécurité convoque une réunion d'urgence. Une résolution est adoptée au sein de cet organe qui qualifie la situation de menace à la paix et à la sécurité internationale et appelle l'ensemble des parties à un cessez-le-feu immédiat, au respect du DIH et des DH et à permettre le déploiement de l'aide humanitaire d'urgence. La Conférence des chefs d'Etat de l'OCP convoque une session extraordinaire lors de laquelle elle envisage, en vertu de sa Charte constitutive, l'envoi d'un contingent militaire pour imposer le cessez-le-feu.

Pendant ce temps, les combats s'intensifient dans les périphéries de la ville de KAVOU. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme dénoncent de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il semble notamment que sur le terrain, les hommes du colonel PAMBU ont décidé de sévir et n'épargneraient plus les civils. Les femmes seraient les principales victimes des atrocités commises contre ces derniers.

Le rapport final rédigé par IPDH documente cinquante-sept (57) exécutions arbitraires et soixante-dix-sept (77) cas de viols des femmes supposées être membres de famille du FLIQ commis par les hommes du colonel PAMBU. Cependant, des allégations non-confirmées reçues par les enquêteurs de l'ADH-GL relèvent un nombre de victimes beaucoup plus élevé.

28. Voici un extrait du dossier préparé par une équipe terrain de l'IPDH relatant la situation.

"Dans leur avancée, les forces gouvernementales encerclent les principales villes, rendant difficile l'entrée ou la sortie des agglomérations. La prise des différentes villes obéissait au même schéma tactique ; les forces gouvernementales prenant position et établissant des points

de contrôle dans toute la ville, avec des éléments embusqués sur le toit des principaux bâtiments. Vêtus d'uniformes gris, les hommes du sous-lieutenant KAPO occupent toutes les institutions importantes telles la station radio, centres médicaux, banques, écoles en criant "ils sont hors d'état de nuire". Lorsqu'ils rencontraient une résistance les hommes du sous-lieutenant KAPO décidaient de sévir.

Le résultat est fatal. Les forces armées gouvernementales balayent les positions des rebelles. Ils s'éprennent indistinctement aux civils accusés de soutenir le FLIQ. Des armes incendiaires et le Napalm sont utilisés. On note un usage massif du viol comme arme de guerre.

Le 15 mars, lors d'une attaque spécifique lancée dans une localité proche de la ville de KAVOU, les forces armées gouvernementales décident de fouiller systématiquement toutes les maisons pour, selon eux, y dénicher les "terroristes du FLIQ" et leurs caches d'armes. Il s'en suit des arrestations massives de civils notamment des femmes. Plus d'un millier. Les hommes sont séparés des femmes. Ces dernières sont entassées dans un centre de détention improvisé pour les besoins de cause. Puis, elles sont systématiquement déshabillées, Celles qui désirent garder leur vie sauve sont obligées d'avoir des rapports sexuels avec des militaires. Celles qui résistent sont humiliées. L'on rapporte à trente-trois (33) le nombre de plus jeunes femmes sur les soixante-dix-sept (77) violées qui ont vu des matraques être introduites sans pitié dans leurs organes génitaux, après avoir été ligotées. L'objectif est "d'humilier l'ennemi" ; sachant que généralement les coutumes de la plupart des membres du FLIQ n'admettent pas la présence en famille des femmes ayant eu des rapports sexuels avec d'autres hommes et ce, même sous la contrainte. En outre, pour l'armée régulière, "repandre les gènes Muta chez les Bamois serait souhaitable pour mieux les warlandiser". C'est en tout cas ce qu'affirme par exemple des soldats surexcités filmés en caméra cachée par un reporter de guerre de WISRCTH TV international sur les lieux de leur forfait. Ce qui a été aussi confirmé par plus de treize (13) témoins oculaires interrogés par notre équipe. Enfin, les femmes qui n'ont pu être violées ont subies d'autres formes de mutilations sexuelles. Une centaine d'entre elles auraient subies des injections de substances stérilisantes ".

29. L'ensemble de l'opération est dirigé depuis Kavou par le Colonel ZAZU PAMBU, les hommes sur le terrain ne répondent que de lui. Le 18 mars 2014, le bureau d'IPDH, depuis la capitale, adresse une correspondance au Colonel ZAZU PAMBU pour attirer son attention et l'informer, sur les faits dont ses forces sont les auteurs sur le terrain. Une ampliation est faite à l'endroit du Ministre de la défense, au président de la république, l'honorable KOUFRA, et à l'ensemble des organes de presse locales et internationales.

Les médias internationaux, images à l'appui, font état des comportements des membres des forces armées gouvernementales. Rien n'y fit. Le Colonel Z. PAMBU maintient ses hommes sur le terrain. Il semble toutefois qu'il ait, dans une récente rencontre avec le sous-lieutenant KAPO, évoqué la question d'une éventuelle sanction disciplinaire contre quelques éléments trop zélés aurait été effleurée. Rien ne s'en est suivi pourtant. Pire, dans un message diffusé lors d'un rassemblement des forces armées opérant sur le terrain le Colonel félicite les troupes pour les victoires engrangées et leur enjoint de poursuivre ce qu'il considère comme une "œuvre salvatrice". Il ajoute que « le traitement que mes soldats inflige aux ennemis de la nation – quels qu'ils soient – sont aussi une réponse aux actes ignobles dont le FLIQ s'est rendu coupable ». D'autres opérations menées dans la même période connurent ainsi leur lot d'atrocité. De nombreux viols collectifs auraient encore été commis.

30. Le 2 avril 2014, le ministre de la défense, dans un communiqué conjointement signé avec l'Etat-major général, annonce l'arrestation de vingt-cinq (25) personnes soupçonnées d'être des mercenaires à la solde des ennemis de la République. Le ministre menace de les faire exécuter dans les jours qui suivent. Après six jours et nuits passés dans une pièce sans lumière de 8 m², et une interrogation coriace ponctuée d'intimidations verbales et de menaces répétées de mort, certains détenus disent souffrir de douloureuses courbatures dues à des mauvaises conditions de détention. Parmi eux, dix (10) relatent aux délégués du Comité International de la Croix Rouge venus leur rendre immédiatement visite souffrir de lésions corporelles. Debout pendant plus de 4 heures par jour, ils ont été ligotés aux poignets et frappés avec des fils barbelés aux mollets. Les 15 autres sont, en vertu du décret N°003619/PRES/2013 du 29 septembre 2013, transférés dans un lieu tenu jusque-là secret ; les autorités se refusant à donner la moindre information sur le sort qui leur est réservé et sur le lieu de leur détention. Il semblerait, selon la presse proche du pouvoir en place, qu'il s'agirait de nationaux du SOFALAND.

31. Pendant ce temps, les combats se poursuivent entre temps, à un rythme effréné. L'armée repousse de plus en plus les FARQ. Dans leur retraite, les insurgés du FLIQ, coupent les lignes téléphoniques pour rendre plus difficiles les communications des forces gouvernementales. Surpris par la force de frappe de l'armée gouvernementale, les rebelles n'ont eu d'autre choix que de prendre en otage des centaines de civils pour couvrir leur retraite. Un pont stratégique est également sauté à la bombe. Mais ce n'est pas tout! Ils ont également laissé des sentinelles aveugles : les mines antipersonnel et les mines antichar ont

été abondamment utilisées. Des centaines d'hectares ont été truffés de mines. Des civils adultes et de enfants de moins de 15 ans sont de plus en plus contraints de rejoindre les rebelles renforçant ainsi leurs effectifs. La personne qui refuse d'intégrer les rangs des rebelles, quel que soit son âge, subit une sanction exemplaire dissuadant ainsi les autres de faire de même. Dans leur fuite, les insurgés sèment la terreur.

Malgré les revers essuyés par ses hommes, le Commandant MASSOUL ne fait pas profil bas. « Pas de reddition! » affirme-t-il sur une radio locale encore détenue par ses hommes. Il entend se tourner du côté du SOFALAND d'où il tire l'essentiel de son soutien.

32. Cependant, en raison d'un changement intervenu à la tête de cet Etat, après la mort précipitée de son président, le soutien de ce dernier devient plus que timoré. La crise économique qui frappe le pays ayant fini par rendre l'opinion nationale plus critique sur le soutien apporté au FLIQ.

L'Union africaine et l'OCP dépêchent sur le terrain une force conjointe d'interposition. Cette force est opérationnelle depuis le 11 avril 2014. Les rebelles du FLIQ sont maintenant cantonnés dans la ville de **GOUAN GOUAN**, leur dernier bastion du Nord. La force d'interposition se fait respecter, les lignes de combat ne bougent plus. Toutefois, convaincu que le rapport de forces leur est désormais favorable, les forces gouvernementales menacent de lancer une dernière offensive pour en finir avec le FLIQ mais M. MOUSSOUL se montre de plus en plus disposé à se rendre sur la table de négociations.

33. Le 29 avril 2014, après de longues et âpres discussions tenues entre les frères ennemis du WARLAND, sous l'égide de l'Union africaine, un accord de sortie de crise, assurant une large autonomie pour la région du Nord est conclu *in extremis* sous la médiation historique de M. **APALUWA MILEG**, médiateur spécial de l'Union africaine.

Aussitôt, le 03 mai une loi d'amnistie est votée par l'ADP. Cette loi prévoit qu'aucune poursuite ne sera engagée contre les personnes accusées d'avoir pris les armes et/ou commis des crimes lors du conflit qui a déchiré le pays. Objectif affiché: *assurer la réconciliation nationale. Une Commission vérité et réconciliation est également prévue.*

C'est dans ce contexte que le 8 mai 2014, Colonel PAMBU, se rend en visite privée dans l'Etat fédéral voisin du PEACELAND. Là, le Colonel a construit depuis son retour de la guerre en ABERLI un château feutré où il prend régulièrement ses vacances. « Après la pluie vient le beau temps; après le labeur il faut se reposer » assure-t-il fièrement à des journalistes

venus le surprendre devant son château. Malheureusement son repos ne sera que de très courte durée. La police peacelandaise ayant appris la présence du Colonel ZAZU PAMBU sur le territoire national, dans la nuit du 17 mai, transmet l'information au procureur général de l'Etat fédéral du PEACELAND qui décide de procéder à son arrestation. Le mandat d'arrêt mentionne un chef d'accusation: crime de guerre.

Phase du procès

Selon l'article 2 du Code de procédure pénale de l'Etat fédéral du PEACELAND, complété par la loi portant réorganisation judiciaire en matière pénale, la juridiction saisie en matière criminelle a la latitude de demander aux parties de soumettre leurs conclusions sur des points de droit, lesquelles conclusions peuvent être aussi bien générales (le Tribunal a simplement envie de vous entendre sur des problèmes juridiques généraux intimement liés au cas d'espèce) que spécifiquement liées à la responsabilité individuelle. Il n'en demeure pas moins que le Tribunal, conformément à sa nature de juridiction pénale, devra rendre sa décision sur les questions spécifiques de responsabilité pénale individuelle.

En rappel, le PEACELAND est un Etat moniste. L'article 12 de sa Constitution précise que « les conventions dûment ratifiées sont immédiatement applicables par les cours et tribunaux. Elles ont une valeur supérieure aux lois internes. »

Il faut également noter que le PEACLAND a adhéré au Statut de Rome 20 mars 2014.

Vous êtes membre de l'équipe du Procureur et de l'équipe de la défense A ce titre, il vous est demandé de présenter vos conclusions sur les points suivants:

1) Questions générales

a) *Conformité du décret du N°003619/PRES/2013 du 29 septembre 2013 par rapport aux engagements internationaux du WARLAND*

b) *La nature et la qualification du conflit dans la région*

c) *Les violations des droits de l'homme et du DIH enregistrées.* Selon la posture que vous adoptez il vous est demandé ici, en tant que Procureur (équipe du Procureur ou de l'accusation) d'énumérer les violations commises par les forces gouvernementales durant le

conflit, et en tant que Défense (équipes de la défense), d'identifier les violations commises par les FARQ. Il s'agit d'une partie succincte consistant à recenser les violations ainsi que les fondements juridiques qui vous permettent de les identifier.

2) Question spécifique unique

Responsabilité pénale individuelle de M. ZAZU PAMBU pour crime de guerre et tant que chef militaire. Plus précisément, l'équipe du Procureur entend démontrer que l'accusé doit répondre des actes de viol commis par les éléments de l'armée gouvernementale lors du conflit.

NB: Le Procureur entend démontrer une telle responsabilité sur la base de la notion de responsabilité du chef militaire.

Précision d'ordre général : toute ressemblance, dans le cas, à un lieu ou à des personnes, institutions, situation réels ou existants n'est que fortuite et pure coïncidence.